



Aqua Synchro Pennois

33 avenue des Joyeux
13170 Les Pennes Mirabeau

PHOTO

Email : aquasynchropennois@gmail.com

FICHE ADHERENT SAISON 2019/2020

RENSEIGNEMENTS

NOM :

PRENOM :

Né(e) le :

ADRESSE :

Téléphone perso : Email perso :

Informations que vous souhaitez nécessaire à porter à la connaissance du club :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Jocelyne Battista »

PIECES A FOURNIR

- 1 photo d'identité
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité (CNI)
- Règlement de l'adhésion de 5 €
- Règlement de la licence bénévole FFN à 15 €

INFORMATIONS IMPORTANTES A VALIDER EN COCHANT (renseignements Page 2)

- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et l'accepte sans réserve. (Celui-ci se trouve sur le site internet du club : <http://www.aquasynchropennois.fr/>).
- Autorise le club à diffuser les photos/vidéos de l'adhérent.
- Souhaite être informé des différents évènements que l'Aqua Synchro Pennois met en place (hors compétitions), afin que l'adhérent puisse y participer (si souhaité, aide dans la préparations des shows,
- Souhaite participer activement à la vie de l'association, en présentant ma candidature pour devenir membre du Conseil d'Administration (CA) lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

DATE ET SIGNATURE DE L'ADHERENT :

CADRE RESERVE AU CLUB

Espèces	■ Montant :
Chèques	■ Montant :
	Numéro :
Banque

1. AUTORISATION DROIT D'IMAGE

L'Aqua Synchro Pennois se veut de promouvoir la natation artistique à travers les nageurs/nageuses lors de divers évènements.

Lors d'entraînements, d'animations, de stages ou de compétitions, le support vidéo est utilisé afin de faire des retours visuels de la performance du collectif.

Les photos/vidéos sont utilisées sur les différents supports marketing de l'association (site internet, page facebook, page instagram et tout autre support utilisé par le club).

2. ASSURANCE POUR LES LICENCIÉS

Tous les licenciés bénéficient des garanties 'responsabilité civile' et 'individuelle accident' à travers le contrat d'assurance souscrit lors de l'affiliation de l'association à la FFN. Comme la législation nous le demande, nous vous proposons des garanties complémentaires facultatives à travers le contrat "Spormut individuel FF". Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez nous contacter par mail (se trouvant sur la Page 1 de ce document). Il est important de rappeler que ce dossier est confidentiel et à la disposition seulement des membres du bureau restreint, et de l'équipe encadrante.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extraits de l'article 14 des statuts :

L'association est dirigée par un conseil composé de 10 à 20 membres, élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil étant renouvelé chaque année par tiers, les deux premières années, les membres sortants sont désignés par tirage au sort.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation du président, ou à la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à deux réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Pour suivre l'actualité de l'association, nous vous donnons rendez-vous sur les pages

Site internet : <http://www.aquasynchropennois.fr/>

Page Facebook : AquaSynchroPennois

Page Instagram : aquasynchropennois

Aqua Synchro Pennois